

Questions orales

Je demande au ministre des Pêches et des Océans, qui étudie ce problème depuis un bon moment, quel plan d'action précis et quel échéancier pertinent il est prêt à adopter afin d'aider ces pêcheurs, ces collectivités et ces travailleurs d'usine de poisson. Ces Canadiens méritent une réponse.

• (1500)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, notre Plan de gestion du poisson de fond de l'Atlantique a été annoncé à la mi-décembre 1992. Comme je l'ai dit, nos programmes permanents sont en place, notamment le programme d'assurance-chômage, et la plupart, sinon la totalité des intéressés sont actuellement protégés par ces programmes.

Lorsque le mois de mai arrivera, il est bien possible que certaines personnes ne soient plus admissibles aux prestations d'assurance-chômage, mais il reste du temps pour évaluer la situation.

De nombreux programmes sont en place, notamment le programme Développement des collectivités, le Programme de redressement pour la région atlantique, le Programme d'expérimentation et d'essais des pêches et de l'aquaculture, et le Programme Diversi-pêches. Nous évaluons toutes ces mesures afin de voir si une plus grande souplesse s'impose. Le cas échéant, les mesures supplémentaires nécessaires seront annoncées en temps utile.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, le ministre des Pêches, à qui s'adresse ma question, n'est pas sans savoir que les pêcheurs ont l'intention de se réunir aujourd'hui à Sydney et demain à Halifax pour exprimer leur mécontentement devant la façon dont le gouvernement traite la crise qui secoue l'industrie de la pêche.

À écouter les réponses que mon collègue vient de fournir, on croirait qu'il n'y a pas de problème, que tous ces gens recevront de l'aide d'un programme ou d'un autre, mais ce n'est pas le cas.

Alors, comment le ministre explique-t-il le mécontentement que les pêcheurs veulent manifester aujourd'hui à Sydney et demain à Halifax? Serait-ce que le ministre a raison et que tous ces pêcheurs ont tort, ou y aurait-il un brin de vérité dans l'accusation portée contre le gouvernement, qui aurait laissé tomber ces gens et ne leur aurait pas offert le programme d'indemnisation qu'il aurait dû leur offrir?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, nous connaissons tous la nature des campagnes que lancent à l'occasion ceux qui veulent inciter le gouvernement à prendre des mesures dans un sens ou dans l'autre.

Comme le mécontentement est toujours au coeur de toutes ces campagnes, je me rends bien compte que les manifestants expriment leur mécontentement. Je sais également qu'il existe de nombreux programmes d'aide aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine du Canada atlantique et que nous dépenserons de 780 à 800 millions de dollars au titre du Programme de la morue du Nord. Nous verserons 584 millions de dollars de plus dans le cadre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique, et nous évaluons la situation pour déterminer les mesures et la latitude que nous devons prendre afin de prêter secours aux pêcheurs qui seront touchés par la baisse du total des prises admissibles.

Pour l'instant, les programmes actuels suffisent, mais ce ne sera peut-être pas le cas après le mois de mai. Évidemment, les manifestations donnent l'occasion aux gens d'exprimer leur mécontentement et leur mauvaise humeur. C'est l'objectif premier de ces manifestations.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de l'honorable Vassyl Durdy-netz, premier vice-président, Verkhovna Rada, de l'Ukraine.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je voudrais également leur signaler la présence de M. Tassos Karamarios, député du parlement grec.

Des voix: Bravo!

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT**DÉPÔT D'UN DOCUMENT**

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, lorsque le ministre a répondu à ma question sur l'assurance-chômage aujourd'hui, il a laissé entendre que mes renseignements étaient erronés.

Je voudrais saisir cette occasion pour déposer le document du gouvernement dont je me suis inspirée pour poser ma question. On y lit qu'une personne qui quitte volontairement son emploi par choix personnel pour prendre soin de son enfant et qui demande ensuite les